Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

Euro All Cap

FR0013294246 (Part C) - Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management

Objectif et politique d'investissement

Classification AMF : Actions de la zone euro

Euro All Cap est un OPCVM nourricier, investi en permanence au minimum à 85% en parts I (ISIN FR0012219905) du fonds maître PLUVALCA ALLCAPS, et à titre accessoire en liquidités

L'objectif de gestion de Euro All Cap est identique à celui du fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier. Ainsi la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais. *Le fonds maître est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme dont l'objectif d'investissement est d'obtenir une performance supérieure à l'indice de référence SBF 120, au travers d'une sélection de titres « stock picking » (durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans). L'indicateur de référence est le SBF 120, dividendes réinvestis. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.*

La politique d'investissement du maître consiste en un choix rigoureux de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation ayant une bonne liquidité tout en ne faisant pas l'objet d'un suivi intensif de la part de la communauté financière internationale. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale dont les principales composantes sont :

- La détermination d'un cours objectif à partir de prévisions de résultats élaborées à l'aide de l'ensemble des informations disponibles sur la société et de l'application de la ou les méthodes de valorisation les mieux adaptées au dossier étudié,

- La mesure du niveau de risque de l'investissement lié au secteur, à l'historique de la société et à la visibilité des prévisions de résultats,

- La qualité de l'entreprise : fiabilité de ses prévisions, compétence et continuité de son management, position concurrentielle, caractéristique de son secteur d'activité,...

- L'état de sa structure financière.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le fonds sera investi en permanence à 75% minimum en actions éligibles au PEA. Le fonds investira essentiellement en actions moyennes et grandes capitalisations, en bons de souscription sur tous les marchés réglementés. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité. Dans la limite de 40% de l'actif net et d'une notation de type Grade investissement au moment de l'acquisition, le fonds s'autorise à s'exposer sur l'ensemble des catégories d'obligations : secteur public ou privé, titres de créances négociables. Le fonds pourra avoir recours aux obligations convertibles françaises dans une limite de 10% sans critère de notation. Le gérant peut investir jusqu'à 10% de l'actif en parts d'autres OPCVM, FIA français et européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux 4 critères du R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Il peut être exposé jusqu'à 10% de son actif net au risque de change sur les devises hors euro.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds peut intervenir sur des contrats financiers dans un but de couverture sur les risques action de taux et de change et/ou d'exposition sur les risques action et de taux.

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées. Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour jusqu'à 10h30 auprès de CACEIS Bank et sont exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du jour (J). Les règlements afférents interviendront en J+2.

Les modalités de rachat du fonds maître sont disponibles dans le prospectus de Euro All Cap ou dans le prospectus du fonds maître.

Profil de risque et de rendement

A risque le plus faible ⟷ A risque le plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il se peut que les données historiques de volatilité utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas une indication fiable du risque futur du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». La valeur liquidative du FCP est susceptible de connaître des variations élevées du fait de la composition du portefeuille ou des choix de gestion effectués. Elle peut fluctuer via différents facteurs liés aux changements propres aux actions en portefeuille, aux évolutions des taux, des chiffres macro-économiques ou de la législation. L'ensemble des risques auxquels le FCP peut être exposé sont mentionnés dans le prospectus du fonds. Les risques importants non pris en compte dans le calcul du SRRI du fonds sont ceux de son fonds maître, il s'agit des **risques** :

- **de crédit** : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs la valeur des instruments de taux peut baisser entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative,
- **liés à l'utilisation de techniques financières telles que des produits dérivés** : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse
- **de liquidité** : risque que le marché, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension, ne puisse absorber les volumes de transactions sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement
Frais d'entrée : 3.5% maximum
Frais de sortie : 0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Frais prélevés par le fonds sur une année
Frais courants : 3.86% TTC.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances
Commission de performance : aucune

Les frais courants se fondent sur les chiffres de l'exercice clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Performances passées

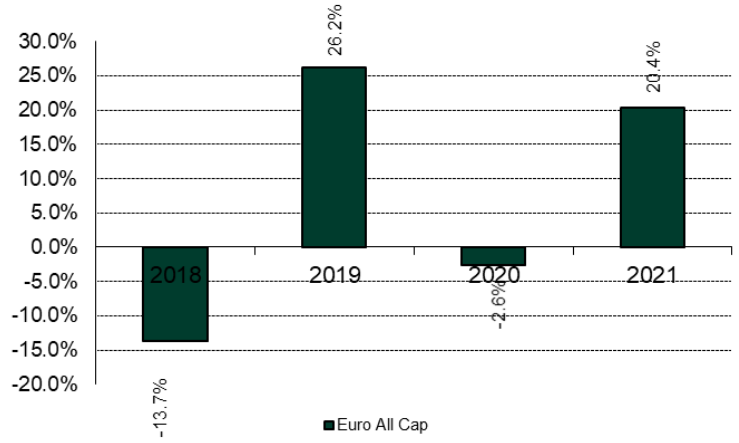

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances de EURO ALL CAP présentées ici sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais du fonds. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Le fonds a été créé le 26 octobre 2017.
La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Information : les informations sur l'OPCVM et son maître sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite Cholet Dupont Asset Management 16 place de la Madeleine 75008 Paris.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation du pays d'origine du fonds, la France, n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts du fonds pourront être soumises à taxation. Ce fonds, comme son maître, est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie en unités de compte. Ce fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (cf définition dans le prospectus).

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
La politique de rémunération est disponible sur le site internet de CDAM http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/.
Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/06/2022.